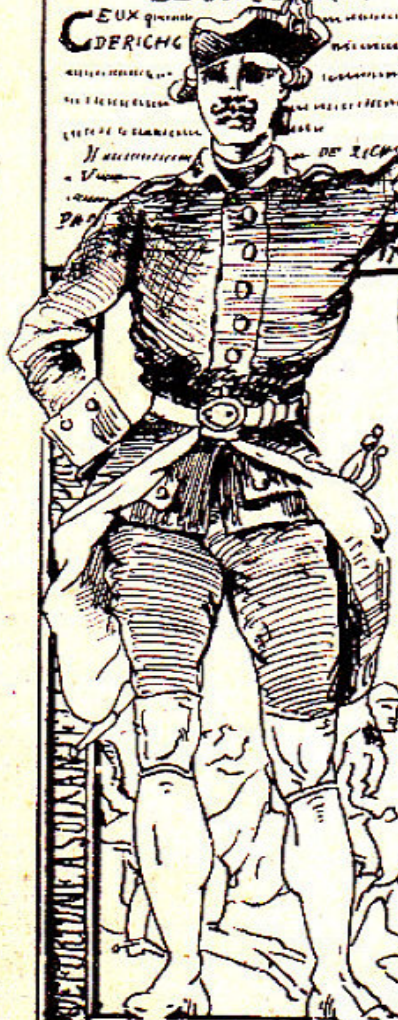


AVIS A LA BELLE JEUNESSE
ARTILLERIE
 DE FRANCE,
CORPS ROYAL.
 REGIMENT DE LA FERÉ.
 COMPAGNIE DE RICHOUFFÉ



DE PAR LE ROY

EUX qui ont
 C. ERICHO



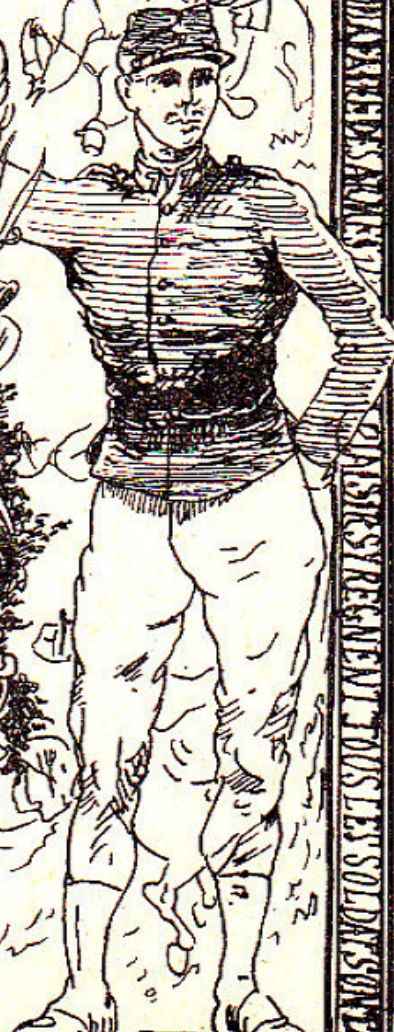
Le Colonel & les Officiers du
7^e R^t d'Artillerie prient M^{rs}

de leur faire l'honneur
 d'assister avec sa famille au Rallye
 papier qui sera couru le Dimanche 11

Mai dans le bois de Cicé - Rendez vous
 à l'aux Landes de Lormandieres

Lancer a 2^h

R.S.V.P.



R^t DE LA FERÉ 1866

LA HAUTE PARE BIEN RECOMPENSEE DES AGES DE GARDES D'ARTILLERIE

ARTILLERIE

E.T.

† M

Madame de la Foys, née de la Monneraye,
Monsieur Henry de la Foys, Sous-Lieutenant au 1^{er} Régiment Étranger,
Monsieur Louis de la Foys, Commissaire aux Affaires Indigènes, Mousieur
Eugène de la Foys, Sous-Lieutenant au 4^{ème} Dragons, Mademoiselles
Charlotte et Elisabeth de la Foys;

Madame de Kerautem, Douairière la Comtesse de la Monneraye, Douairière,
Monsieur et Madame Ernest de Kerautem, Monsieur Joseph de Kerautem,
Monsieur et Madame Chauchart du Molay, Mademoiselle de Kerautem,
Madame Arthur de Kerautem, le Comte et la Comtesse René de la
Monneraye, le Comte et la Comtesse de la Bourdonnaye, Monthuc,
Monsieur et Madame de Jorna, Monsieur et Madame Charles de Latour,
Monsieur Edouard de Kerautem, Lieutenant au 6^{ème} Régiment
de Chasseurs, Monsieur Louis de Kerautem, Lieutenant au 161^{ème}
Régiment d'Infanterie, Monsieur Albert de Kerautem, Sous-Lieutenant
au 6^{ème} Hussards, Monsieur Fernand de Kerautem, Mademoiselle
Anne de Kerautem, Messieurs Paul, René, Louis, Charles et Henry
de la Monneraye, Mademoiselles Anna-Marie et Germe de la Monneraye,
Messieurs Olivier, Henry et René de la Bourdonnaye, Monthuc,
Messieurs Gaston, Réginald, René et Louis de Jorna, Messieurs Jacques,
Marguerite, Marie, Madeleine et Agnès de Jorna, Messieurs
Louis et René de Latour, Mademoiselle Sophie de Latour;

Monsieur Raymond Wayne d'Arche, Chevalier de la Légion
d'Honneur, Madame Raymond Wayne d'Arche, Chevalier de la Légion
d'Honneur, Madame Raymond Wayne d'Arche et leurs enfants,
la Baronne de Meynard de la Studie et ses enfants, le Comte Roger
de Berry, Chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire-le-Grand, la
Comtesse Roger de Berry et leurs enfants, Madame Marthe de la
Monneraye, Religieuse de la Société des Sœurs Réparatrices, Mademoiselle
Marguerite de la Monneraye, le Comte et la Comtesse de Lespenay
de Pancy et leurs enfants, la Comtesse de Castel et ses enfants,
Madame Adrien Pinçon du Sel et ses enfants, Monsieur et
Madame Arthur de Preau deau, Messieurs Étienne et Carrier
Desbors, Monsieur et Madame Charles Desbors,
Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent
d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles Alexandre Marie François de la Foys,

Général de Brigade du Cadre de Réserve,
Commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur,
Conseiller Général du Morbihan,

leur époux, père, gendre, beau-frère, oncle, cousin germain et oncle
à la mode de Bretagne, pieusement décédé au Château du Certre, le
10 Janvier 1908, dans sa 69^{ème} année.

Dieu Dieu pour Lui!

Le Certre-Guer (Morbihan).

Ministère
de la Guerre.

1^{re} Direction
(Personnel.)

Bureau
des Etats-Majors
et
des Ecoles militaires.



Le Marechal de France,

Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre,
a nommé Elève Summaire à l'Ecole
Impériale Polytechnique M. de la Joye (Charles-

Alexandre - marquis François)
porté sous le n° - 46 - de la liste de classement établie
par le Jury d'admission institué en vertu de l'article 12 du
décret d'organisation du 1^{er} novembre 1852.

Cet Elève devra être rendu à ladite Ecole le 29

Il sera reçu par le Commandant de l'Ecole, sur la
présentation de cette lettre, et s'il remplit d'ailleurs, en ce
qui concerne l'admission, les conditions indiquées dans l'avis
ci-joint.

S'il ne satisfaisait pas à ces conditions, ou s'il ne s'était
pas présenté dans le délai fixé, sa nomination serait
définitivement annulée.

M. de la Joye est, en outre, prévenu que son
admission à l'Ecole ne lui donnera pas un droit absolu à être
placé dans les services publics, le nombre des Elèves admis étant,
conformément à l'article 4 du décret précité, supérieur au
chiffre présumé des emplois qui leur seront attribués après les
deux années d'étude; en tout cas, il ne pourra être reçu dans
l'un de ces services que s'il y a été reconnu admissible, en
raison de son aptitude, et s'il est porté par le jury sur la
liste qui détermine le classement définitif de sortie.

Paris, le 19 octobre 1859

A M. de la Joye

1861.

Ecole Impériale Polytechnique.

Liste par ordre de mérite
des Elèves déclarés admissibles dans les Services Publics, le 16 Août 1861,
avec indication du Service dans lequel chacun d'eux a été classé.

(Ce classement ne sera définitif qu'après l'approbation Ministérielle.)

1	Genreau	Mi	36	McEriçon	T	71	Chabouard	M.	106	de Sabringuère	G
2	de Forville	Mi	37	Klatt	H	72	Domville	G	107	Legras Emile	A
3	Revin	Mi	38	Louch	T	73	Beauvois	M	108	Chapollier	A
4	Voisin	Mi	39	Jacob	T	74	Purcedon	A	109	Seigné	A.m.
5	Basqueau	P.C.	40	Amadien	T	75	Rochon	G	110	Dolle	A.m.
6	Tivoit	Mi	41	Joucaud	G	76	Engelbert	G	111	Aignan	M
7	Kainet	P.C.	42	Cartaort	A	77	Tati	A	112	Dranik	M
8	de Mampren	G.m.	43	Jouannin	C.m.	78	Reverdij	A	113	Desbordes	A.m.
9	Mancel	P.C.	44	Doyennal	G	79	Delangle	A	114	de Sacconney	M
10	de St-Lamont	P.C.	45	Dringere	A	80	Laisant	A	Elèves non classés, n'ayant pu obtenir un service de leur choix.		
11	Gauthé	P.C.	46	Monsieur	G	81	Cornet	A			
12	Sochet	P.C.	47	Maugon	G	82	Regnault	A			
13	Gusson	P.C.	48	Oberance	G	83	Lequem	A			
14	Legras Jules	P.C.	49	del Cambre	E.M.	84	Julien	A			
15	de Wessel	P.C.	50	Libaudière	C.m	85	Ouzonnot	A			
16	Bonnafous	P.C.	51	de Montebello	A	86	Castain	G			
17	Krafft	P.C.	52	Grosjean	G	87	Solier	A			
18	Decœur	P.C.	53	Mcennier	G	88	Castay	G			
19	Bivol	P.C.	54	Krial	G	89	Hubert	G			
20	de Chardonnat	P.C.	55	Girard	G	90	du Marche	A			
21	Dunbois	P.C.	56	Gerard	G	91	Gusse	A			
22	Maucé	T	57	Maillet	G	92	Grandjean	A			
23	Schoer	P.C.	58	Clerget-Bancour	A	93	Leur	A			
24	Michal	P.C.	59	Cordon	G	94	Mcysdomier	A			
25	Quynet	G.m	60	Lombard	G	95	Dassot	A			
26	Bauer	P.C.	61	Maillon	A	96	Job	A			
27	Diolot	G.m	62	Channe	A	97	Vestue	A			
28	Madame	G.m	63	Sernichot	G	98	Dechambre	A			
29	Finet	G.m	64	de St-Quilhem	G	99	de Boysson	A			
30	de Gemminy	E.M	65	Sefranc	G	100	Soracq	A			
31	Dunpont	G.m	66	Lair	A	101	Blorc	A			
32	Bacot	G.m	67	de la Foye	A	102	Emault	A			
33	Dudobine	G.m	68	McLoud	G	103	de Beaumont	M			
34	Consin	G.m	69	Chardin	A	104	de Loisy	A			
35	Carbot	G.m	70	Sancorose	A	105	Ripert	G			

Nombre d'Elèves admis dans chaque service.

A.	Artillerie de terre	35	H.	Ingénieur-Hydrographe	Repost	79	
A.m.	de marine	3	M.	Marine		4	
C.m.	Commissionnat de marine	2	M.	Marine		6	
E.M.	Etat-Major	2	P.C.	Chiefs et Chefs de		5	
G.	Génie militaire	27	T.	Tabac		13	
G.m.	de marine	10				5	
						Total	414

Ministère
de la Guerre.

Republique Française.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

Ordre National de la Légion d'Honneur.

1^{er} Bureau.

(Correspondance générale, etc.)

Monsieur de la Foye (Charles Alexandre Marie
François), Capitaine au 28^e régim^t d'artillerie,

est informé que, par décret du 31 Décembre 1872,
rendu sur la proposition du Ministre de la Guerre, il a
été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre National
de la Légion d'Honneur.

Avis de ce décret est donné au Grand Chancelier de
l'Ordre, qui est chargé d'en assurer l'exécution en ce qui le
concerne.

Versailles, le 11 Janvier 1873.

Le Ministre de la Guerre,

J. F. Delisle